



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
23 JANVIER 2023**

OBJET : Comité Social Territorial

L'an deux mil vingt-trois,
le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est
réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Madame SEBIH, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Madame BÉRAULT, Monsieur GUÉTROT, Madame PLESSIER, Monsieur OULD AHMAD TALEB, Monsieur LAMAAIZI, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFADAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :

Monsieur LOUIS, absent excusé donne pouvoir à Madame BRETON.
Monsieur VERCOUTRE, absent excusé donne pouvoir à Monsieur LAMAAIZI.
Monsieur COSSON, absent excusé donne pouvoir à Madame CROS.

Monsieur NÉRIN, absent.
Madame LENOIR, absente.
Monsieur CORTÈS, absent.
Madame MOREL, absente.

Madame BÉRAULT est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil,

Considérant la délibération 58/22 créant le Comité Social Territorial,

Considérant que les articles 2 et 3 fixent le nombre de représentants titulaires et suppléants pour le CST et la formation spécialisée

Considérant les demandes des Mesdames BRETON, SEBIH, LACROIX, CROS et Messieurs TERRIER et DERUEM.

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : Désigne

- | | |
|--------------------|-----------------|
| ○ Philippe TERRIER | comme titulaire |
| ○ Katia BRETON | comme titulaire |
| ○ Catherine CROS | comme titulaire |
| ○ Leila SEBIH | comme suppléant |
| ○ Colette LACROIX | comme suppléant |
| ○ Frank DERUEM | comme suppléant |

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Mouy pour exécution et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 25

Date de convocation : 16/01/2023

Pour : 25

Date de l'affichage : 27/01/2023

Contre : 0

N° : 12/23

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance

Brigitte BEREAULT

Le Maire,
Philippe MAUGER
Vice-président du Pays du Clermontois

